

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AUX DÉPLACEMENTS MASSIFS DE POPULATIONS ET À LA PANDÉMIE DU COVID-19

A2N a signé une convention de collaboration avec le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains. Cette convention s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités à portées communautaires du projet de “Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du Covid-19”.

Ces activités sont conduites dans quatre (04) communes dont trois communes dans les régions du Centre-Nord (Kaya, Kongoussi et Tougouri) et une commune du Sahel (Dori). Ces activités visent à améliorer la cohésion sociale dans les communes cibles. Le taux d’exécution physique est de 100 % avec un taux d’exécution financière de 100 %.

Nom du projet		Projet « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du Covid-19 »
Partenaires	Partenaire technique : ONU Habitat	Partenaire Financier : Union Européenne
Duré du projet 2 ans	Année de démarrage Février 2022	Année de clôture Mars 2023
Domaine d’intervention	Cohésion Sociale	Budget (2022) : 97 702 150 XOF
Zone d’intervention	Quatre (04) communes dont trois communes dans les régions du Centre-Nord (Kaya, Kongoussi et Tougouri) et une commune du Sahel (Dori).	
Objectifs du projet	Apporter un appui aux populations déplacées et communautés autochtones pour promouvoir la cohésion sociale et améliorer leurs conditions de vie et de santé à travers la mise en oeuvre participative de solutions urbaines durables.	

Au niveau de l’Axe 1 : « Renforcement de la résilience socio-économique », le taux d’exécution physique est de 100 %.

Au niveau de l’Axe 2 : « Lutte et prévention des violences basées sur le genre », le taux d’exécution physique est de 100 %.

Au niveau du Résultat 3 : « Protection environnementale et la création d’emplois verts et une économie verte circulaire basée sur la valorisation des déchets et reverdissement des espaces urbains », le taux d’exécution physique est de 100%.

Le taux global d’exécution technique du projet ONU Habitat est de 100 % avec un taux d’exécution financière de 100%.